

Synthèse du **Schéma régional** DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS 2023-2028



ÉDITO

UN ENJEU PHARE, LE TOURISME RESPONSABLE

Les étés se suivent et se succèdent en même temps que s'allonge la liste des canicules qui s'enchaînent, s'accroissent et s'aggravent depuis une vingtaine d'années. Or, le tourisme, comme la plupart des secteurs et activités socio-économiques, est directement touché par le dérèglement climatique à l'origine de ces températures records. Par ailleurs, l'activité touristique peut également parfois avoir un impact environnemental. C'est pourquoi il est absolument nécessaire de prendre en compte l'enjeu écologique dans nos politiques régionales, y compris en matière de tourisme, secteur significatif de notre économie qui représente plus de 6 % du PIB régional et près de 40 000 emplois salariés.

Nous faisons donc le choix dans le schéma que nous présentons ici d'avoir comme **véritable fil rouge le tourisme responsable**, c'est-à-dire un tourisme supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social. Ces orientations doivent permettre de poursuivre le développement de nos filières régionales d'excellence (l'itinérance, l'œnotourisme et la gastronomie, le tourisme patrimonial et le tourisme d'affaires) tout en structurant de nouvelles filières comme la montagne, les sites de nature, le tourisme de savoir-faire. La Région soutiendra ainsi de nouvelles formes d'activités, plus viables sur le temps long, et plus respectueuses des écosystèmes, à savoir un tourisme quatre-saisons dont nos stations se sont d'ores et déjà emparées avec le développement d'activités estivales (luge sur rail, randonnées, trail, VTT,...) qui complètent utilement l'offre de sports d'hiver, et permettent à nos territoires de s'inscrire pleinement dans le tourisme de pleine nature, l'écotourisme ou encore le slow tourisme.

Notre belle région Bourgogne-Franche-Comté est aussi LA région des modes de vie sains et acces-

sibles, et recèle à ce titre une grande diversité de ressources, dont on peut citer nos destinations emblématiques, que sont la Bourgogne, les Montagnes du Jura et le Massif des Vosges, qui sont à même de guider tout un chacun dans ces territoires. Par ailleurs, forte d'un patrimoine riche et varié, notre région dispose de près de 3700 biens protégés au titre des monuments historiques et 8 biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO qui nous valent d'être la première région française pour le nombre de sites. Je pense notamment aux Hospices de Beaune, à la Saline Royale d'Arc-et-Senans ou encore à la chapelle du Corbusier à Ronchamp.

Cependant, une politique touristique, notamment au vu des enjeux écologiques visés, n'est efficace que si elle est partagée par les acteurs de la filière et les collectivités et organismes compétents en la matière. C'est pourquoi nous avons fait le choix de la co-construction pour élaborer ce Schéma via de larges consultations et des échanges nombreux, sur plusieurs mois, avec les professionnels du tourisme, les conseils départementaux, les agences départementales du tourisme, les intercommunalités et le Conseil économique social et environnemental régional.

Ce schéma est le fruit d'un travail collectif, qui nous amène à une vision partagée et nous donne un cap, celui du tourisme responsable !

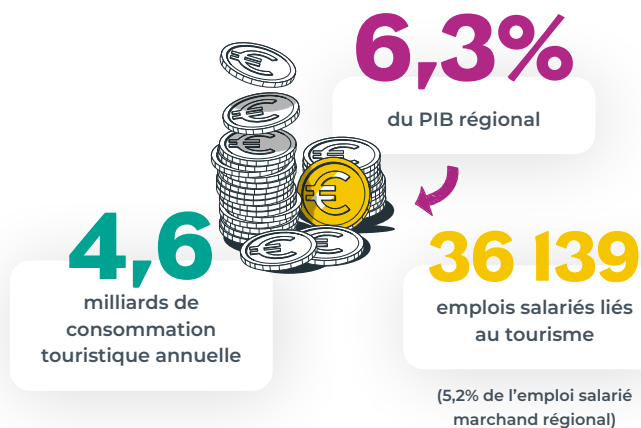
Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

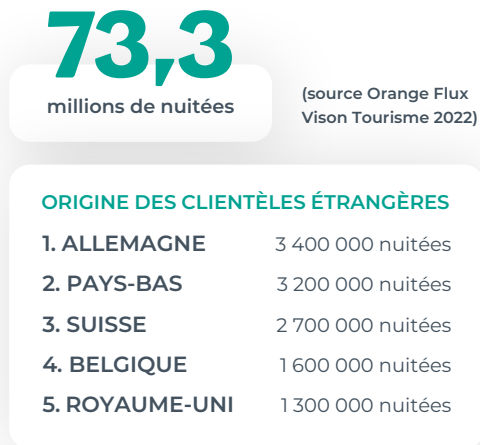


PANORAMA DU TOURISME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CONSOMMATION TOURISTIQUE

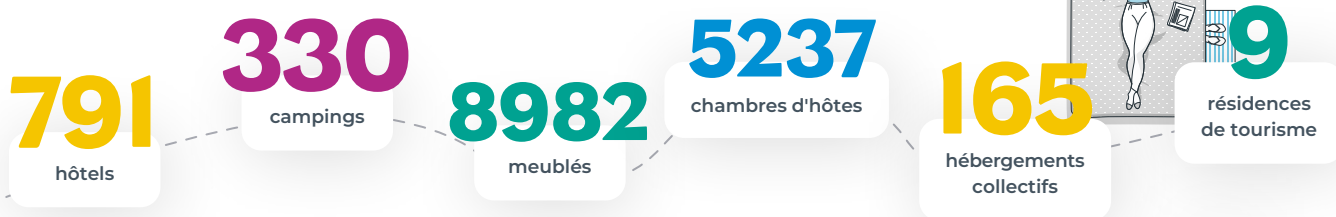


FRÉQUENTATION TOURISTIQUE



OFFRE D'HÉBERGEMENT

814 000 lits touristiques dont 213 000 en hébergements marchands soit 26,1%



ACTIVITÉS



1 350 km de véloroutes et voies vertes

20 000 km de sentiers de randonnée

1 330 km de voies d'eau navigables

3 694 biens protégés au titre des Monuments Historiques

6 stations thermales

Bourbon-Lancy, Lons-le-Saunier, Luxeuil-les-Bains, Saint-Honoré-les-Bains, Salins-les-Bains, Santenay

2 Grands Sites de France

Bibracte (Morvan) et Solutré Pouilly Vergisson

42 stations vertes de vacances

4 parcs naturels régionaux

Ballons des Vosges, Doubs Horloger, Haut-Jura, Morvan

1 parc national

Parc national de forêts

2 stations de ski classées

Les Rousses, Métabief

8 biens inscrits



S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR UN TOURISME RESPONSABLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Engager la région vers un tourisme responsable a été placé au cœur du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) par l'ensemble des acteurs concertés. Cette ambition collective, exigence de responsabilité, va imprégner chacune des actions menées dans le cadre de ce schéma. Ainsi, elle permettra aux territoires et aux professionnels du tourisme de mieux s'adapter face aux conséquences du changement climatique.

En Bourgogne-Franche-Comté, faire le choix d'un tourisme responsable, c'est développer :



Un tourisme supportable à long terme sur le plan écologique

- ➔ Faire contribuer le tourisme à la diminution de l'empreinte carbone de la région.
- ➔ Limiter les impacts négatifs du tourisme sur les ressources (problématique de l'eau, gestion des flux, préservation de la biodiversité et des milieux naturels, développement des circuits courts).
- ➔ Déployer des mobilités bas-carbone, améliorer l'intermodalité et l'accessibilité des territoires.
- ➔ Mesurer l'impact environnemental du tourisme.

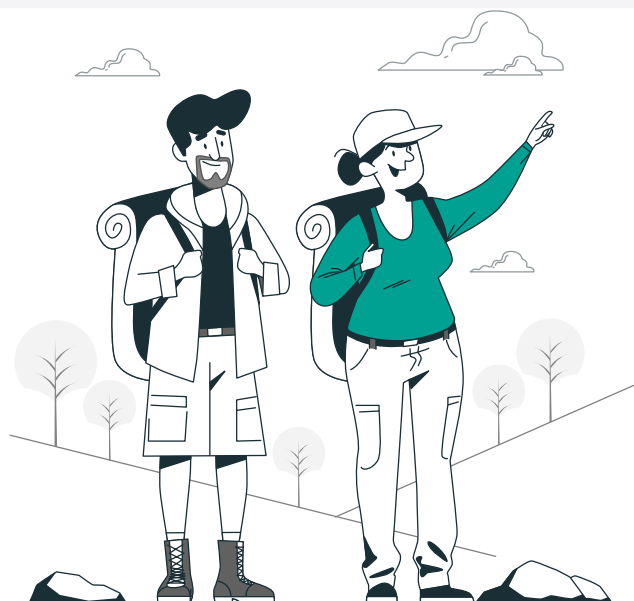


Un tourisme viable sur le plan économique

- ➔ Accompagner l'économie touristique de façon raisonnée, maîtrisée et respectueuse des ressources avec des dispositifs d'aides écoconditionnés et adaptés.
- ➔ Favoriser le tourisme de proximité pour diversifier les retombées économiques dans les territoires.

Un tourisme équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales

- ➔ Partager une éthique de responsabilité avec les acteurs du tourisme, les habitants et les touristes.
- ➔ Insuffler un tourisme responsable dans l'ensemble de la chaîne de valeurs (social, mobilité, emploi, équipement, offres et services...)
- ➔ Conditionner l'accompagnement des grands projets et des sites naturels sensibles à une concertation des territoires et des populations locales.



10 ENGAGEMENTS POUR UN TOURISME RESPONSABLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1

Accompagner la transition de l'activité touristique en respectant l'environnement, les ressources et la biodiversité

2

Valoriser les offres touristiques favorisant la régulation des flux, les mobilités douces et l'éco-responsabilité

3

Encourager et accompagner la transition du tourisme de moyenne montagne vers un tourisme 4 saisons

4

Aménager les sites naturels fragiles afin de concilier tourisme, vie des habitants et cadre de vie

5

Promouvoir l'emploi touristique en prenant en compte les besoins des entreprises, les attentes des salariés et les spécificités du territoire

6

Sensibiliser et former les décideurs, les techniciens et les professionnels pour qu'ils intègrent la dimension responsable dans leurs projets touristiques

7

Mettre en avant les filières recourant aux circuits courts, à la promotion des savoir-faire artisanaux et industriels dans un esprit de partage

8

Favoriser l'accueil de tous les publics dans un esprit de bienveillance et d'hospitalité, notamment en termes d'accessibilité

9

Repenser et élargir la mesure de l'activité touristique aux impacts sociaux et environnementaux

10

Faire des visiteurs et des touristes des acteurs du tourisme responsable en Bourgogne-Franche-Comté

LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL

Pour améliorer l'attractivité touristique de la région, 3 axes stratégiques ont été définis.

Avec le fil rouge du tourisme responsable, ils structurent la politique touristique régionale et fixent un cap ambitieux, basé à la fois sur la poursuite du développement des destinations et filières régionales d'excellence et sur l'émergence de nouvelles filières et pratiques: la montagne, les sites nature et le tourisme de savoir-faire.

Les 3 axes stratégiques ont été déclinés opérationnellement. Ils composent ainsi un plan d'actions de 24 chantiers, présentés dans les pages suivantes.



Axe 1

Développer les filières stratégiques régionales (soutien à l'investissement, structuration de l'offre, animation)

Cet axe vise à accompagner les filières stratégiques régionales (montagne et sites nature, itinérance, œnotourisme et gastronomie, tourisme fluvial, tourisme culturel et de savoir-faire, tourisme d'affaires) dans leurs transitions, pour répondre aux enjeux du changement climatique et aux nouvelles aspirations des clientèles.

Axe 2

Renforcer l'attractivité touristique régionale

Accueillir de nouveaux visiteurs passera par la poursuite des actions d'attractivité des destinations (Bourgogne, Montagnes du Jura, Massif des Vosges) et territoires régionaux mais aussi par un soutien à l'innovation et à l'investissement. La professionnalisation du secteur sera également un des objectifs majeurs de cet axe.



Axe 3

Développer la coopération et l'ingénierie

Pour atteindre les nouvelles ambitions de la politique touristique régionale, une démarche partenariale entre les différents acteurs sera primordiale. Des outils seront spécifiquement mis en œuvre pour permettre une plus grande proximité avec les territoires et un pilotage plus efficient des actions.



AXE 1:

DÉVELOPPER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES RÉGIONALES (SOUTIEN DE L'INVESTISSEMENT, STRUCTURATION DE L'OFFRE, ANIMATION)

Mettre en œuvre une nouvelle politique en direction des sites de nature et préparer les indispensables transitions

- ➔ Chantier n°1: Poursuivre la transition climatique de la montagne
- ➔ Chantier n°2: Développer une politique de «sites nature» remarquables

Soutenir et développer durablement les filières d'excellence régionales

- ➔ Chantier n°3: Faire de la Bourgogne-Franche-Comté une terre d'itinérance de sens, de diversité et écoresponsable.
- ➔ Chantier n°4: Faire évoluer la stratégie en matière de tourisme fluvial au regard des évolutions climatiques et des enjeux liés à l'eau.
- ➔ Chantier n°5: Renforcer l'attractivité et l'influence de l'œnotourisme et de la gastronomie.
- ➔ Chantier n°6: Renforcer la mise en tourisme du patrimoine culturel, dont le tourisme de savoir-faire.
- ➔ Chantier n° 7: Accompagner l'évolution du tourisme d'affaires.

Poursuivre le développement sélectif et la montée en gamme des hébergements

- ➔ Chantier n°8: Accompagner l'investissement des hébergements structurants en lien avec le développement des filières et de certains territoires.
- ➔ Chantier n°9: Accompagner la reprise de la petite hôtellerie dans les communes rurales.

LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL

AXE 2:

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE RÉGIONALE

Poursuivre le développement de l'attractivité des destinations et des territoires régionaux

- ➔ Chantier n°10: Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie marketing régionale à partir des trois destinations Bourgogne, Montagnes du Jura, Massif des Vosges.
- ➔ Chantier n°11: Développer le tourisme en direction et avec les habitants, en lien avec la stratégie régionale d'attractivité.
- ➔ Chantier n° 12: Améliorer les mobilités touristiques et l'intermodalité.

Renforcer l'économie touristique régionale

- ➔ Chantier n°13: Structurer une politique d'accompagnement à l'investissement.
- ➔ Chantier n°14: Inciter et soutenir l'innovation.

Travailler l'attractivité des métiers du tourisme et la professionnalisation

- ➔ Chantier n° 15: Mener des actions au service des entreprises en faveur de l'emploi et pour l'accueil des saisonniers.
- ➔ Chantier n° 16: Renforcer la professionnalisation des acteurs du tourisme par la formation et la mise en réseau.

Améliorer l'accessibilité touristique pour tous

- ➔ Chantier n° 17: Favoriser l'accueil de tous les publics notamment en termes d'accessibilité.





AXE 3: DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ET L'INGÉNIERIE

Piloter la politique touristique régionale

- ➔ Chantier n°18: Mettre en œuvre et évaluer la politique touristique régionale.
- ➔ Chantier n°19: Renforcer et clarifier les éco-socio-conditionnalités des outils d'intervention de la Région.

Renforcer la coopération avec les institutionnels et les socio-professionnels du tourisme

- ➔ Chantier n°20: Améliorer notre organisation touristique partenariale dans une logique de coopération, de complémentarité et d'efficience.
- ➔ Chantier n°21: Renforcer le lien et l'accompagnement des professionnels et des territoires.

Renforcer les outils d'ingénierie

- ➔ Chantier n° 22: Animer les filières et poursuivre la labellisation.
- ➔ Chantier n° 23: Développer les outils numériques, les actions digitales et l'utilisation de données.
- ➔ Chantier n° 24: Développer les outils d'observation au service du pilotage de l'action touristique et de la mesure des impacts économiques et environnementaux.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE POUR UNE AMBITION COMMUNE

Pour élaborer le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, la Région a fait le choix d'une large co-construction avec l'ensemble des acteurs du tourisme régional (Départements et CDT, CRT, métropoles de Besançon et Dijon, EPCI et offices de tourisme, professionnels).

Cette démarche de concertation a permis des échanges privilégiés et des réflexions nourries, faisant émerger des valeurs et des volontés communes, notamment autour du tourisme responsable.

Cette dynamique collective se poursuivra dans le cadre du déploiement et du suivi du SRDTL, notamment à travers :

- ➔ **Le comité stratégique**, chargé d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre du schéma, de proposer des ajustements et améliorations. Il est composé de représentants de la Région, du CRT, des 8 Départements et de leurs CDT / ADT.
- ➔ **Un groupe de travail technique**, réunissant le Conseil régional, les Départements, les ADT et CDT et le CRT. Il préparera les réunions du comité stratégique.
- ➔ **Des rencontres régionales annuelles du tourisme** pour rassembler l'ensemble des acteurs et professionnels du tourisme et faire le bilan des actions engagées.
- ➔ **Des groupes de travail spécifiques** pour la mise en place de certains chantiers.



LE RÔLE DU COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME

Aux côtés de la Région, le Comité Régional du Tourisme organise ses missions au bénéfice des professionnels régionaux du tourisme :

LA PROMOTION TOURISTIQUE DE LA RÉGION, UNE MISSION DE DROIT.

Celle-ci se structure autour de la création de contenus et d'outils de communication, de publicité et d'influence en direction des différentes cibles : grand public, presse, prescripteurs, acteurs du tourisme.

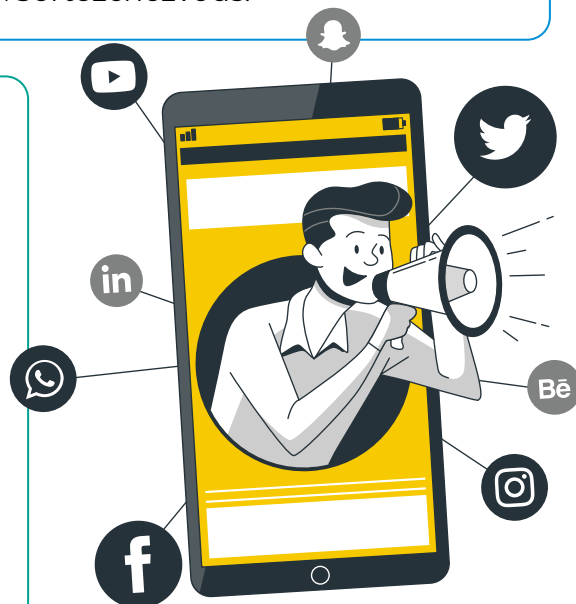
Ces actions sont prioritairement orientées en faveur :

- ➔ Des trois destinations régionales principales : La Bourgogne, Montagnes du Jura et Massif des Vosges, qui font par ailleurs l'objet de contrats de destination avec l'Etat.
- ➔ Des filières stratégiques : montagne, sites nature, itinérance dont le tourisme fluvial, culture et patrimoine dont le tourisme de savoir-faire, tourisme d'affaires, œnotourisme et gastronomie.
- ➔ Des habitants de la région, autour du dispositif #Sortezchevous.

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, UNE MISSION DÉLÉGUÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL.

Celui-ci recouvre différentes activités :

- ➔ L'observation : étudier et analyser les évolutions des marchés et des clientèles, évaluer l'activité touristique de la région et ses impacts environnementaux.
- ➔ L'ingénierie : favoriser la qualité, l'attractivité et la compétitivité de l'offre touristique régionale.
- ➔ La professionnalisation des acteurs : contribuer à la montée en compétences des acteurs du tourisme face aux nouvelles attentes des clientèles et aux défis du développement durable.
- ➔ La promotion de la destination Vallée de la gastronomie – France en lien avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et l'ensemble des partenaires.



4, square Castan
CS 51 857
25 031 Besançon CEDEX
Tél. 0 970 289 000

bourgognefranchecomte.fr     



Ma Région | *avancer, partager*